

La fraternité, histoire et valeurs

La fraternité a une histoire et dispose de sources idéologiques. Une valeur qui est à la fois un principe de concorde sociale, le socle d'une construction des rapports individuels et un processus qui impose la découverte du commun derrière la dissemblance et la pluralité.

Invoquée au cours de la Révolution de 1789, bien que de façon moins systématique que la liberté ou l'égalité (...), la fraternité n'intégrera la devise républicaine pour en constituer le troisième principe qu'à compter de la deuxième République, sous l'influence d'un certain nombre de socialistes pré-marxistes d'inspiration chrétienne comme Pierre Leroux.

d'une adhésion sans référence juridique à une opérativité politique

porteuse d'un impératif catégorique laissé à la libre appréciation de ceux qui s'en réclamaient, elle resta d'usage incertain jusqu'à la révolution de 1848. Les révolutionnaires de 1789 qui ne manquèrent pas de s'y référer (...) voyaient en elle plus un accélérateur de l'ardeur révolutionnaire des citoyens qu'un instrument de pacification sociale respectueuse des singularités (...). La fraternité se conçoit comme une adhésion, une fidélité, le partage d'une même conviction. Elle est tout à la fois universalisante et source possible d'exclusion. Fraterniser c'est alors se revendiquer semblable et pas nécessairement soi-même. De là l'importance des serments au travers desquels s'exprime une adhésion aux principes révolutionnaires (...). Par contre, peu de références juridiques. Il faut dire que si le mot résonne comme un appel à l'union de tous au service de la révolution, il demeure flou, porteur d'une dimension mi-politique, mi-morale, et largement inapte à définir autre chose que des comportements. Le consulat, l'empire puis la restauration en ignoreront superbement l'existence qui ne s'exprimera à nouveau, et encore à bas bruit et le plus souvent dans la clandestinité des modestes mises en œuvre des ambitions du socialisme utopique sous la Monarchie de Juillet.

(...) c'est au lendemain de la révolution de février 1848 que le mot acquiert une véritable opérativité politique à l'occasion de la fête de la fraternité organisée le 20 avril 1848, juste avant les élections à l'assemblée constituante, avant que le préambule de la constitution du 4 novembre 1848 l'intègre comme troisième terme de la devise républicaine. Diverses mesures sont prises, clairement inspirées de l'idéal de fraternité comme l'abolition de l'esclavage ou la reconnaissance du devoir pour la république d'assurer, « par une assistance fraternelle (...), l'existence des citoyens nécessiteux ». Elle apparaît, aux yeux de Michelet, comme le principe qui permettra de remédier aux dangers de l'individualisme porteur de division sociale. La fraternité c'est alors également celle des peuples, mise au service des nationalités opprimées mais aussi de la paix. À partir de ce moment son lien avec la république ne se démentira plus.

Le mouvement ouvrier s'en appropriera l'usage pour en faire l'argument de l'unité des prolétaires et des exploités, redonnant ainsi au mot sa vocation agrégative d'une revendication, d'une singularité d'appartenance et de combat. Le solidarisme, sous la III^e République, en fera un outil, affranchi de toute référence à une conscience de classe, aux prétentions plus modestes, au lyrisme moins flamboyant, préalable au déploiement des réformes portées par l'état-providence (...).

faire le choix de ses frères

Il n'y a pas de fraternité sans l'engagement d'un processus de fraternisation. Sa force évocatrice est d'autant plus puissante qu'il est à l'œuvre entre des individus que tout pousse à l'anéantissement réciproque, qui ne sont habitués à voir dans l'autre qu'une menace sur leur propre existence, comme lors des quelques épisodes de fraternisation qui ont eu lieu au cours du premier conflit mondial, dont celui de Noël 1914 (...). Même si les adversités les plus douloureuses sont le terreau des fraternités les plus essentielles (...) fort heureusement l'établissement de liens fraternels ne se résume pas à la prévention de l'irréparable. Il y

9

donner du sens

La possibilité de fraternité dès lors qu'existent une dissemblance, un choc de singularités qui se veulent préserver en même temps qu'elles font effort pour se comprendre et se dépasser. Elle ne fait sens que si elle se construit à l'égard du dissemblable (...).

Par-delà son mode de construction la fraternité reste un principe, une valeur. Alors que la liberté et l'égalité se conquièrent et se défendent, la fraternité s'entretient. Alors que la liberté et l'égalité ont, « naturellement » (...) une valeur universelle, la fraternité paraît souffrir d'une vocation singularisante. Fraterniser implique que l'on fasse

choix de ses frères. tantôt complémentaires, tantôt contradictoires, la liberté et l'égalité imposent la construction de stratégies d'émancipation ou d'égalisation. elles requièrent le recours à des normes qui en définissent les avancées, parfois en sanctionnent les reculs. rien de tel en ce qui concerne la fraternité. sa réalité s'épuise dans sa pratique. et en même temps cette fragilité peut constituer une force. comme l'indique Mona Ozouf, « elle postule l'idée d'humanité à l'intérieur de l'idée d'individualité, ajoute aux droits individuels un droit social, inscrit la révolution sociale dans la logique de la révolution politique. » Mais encore faut-il ne pas se méprendre sur sa signification. elle n'est ni camaraderie ni connivence, ni philanthropie, ni simple amitié. elle impose la découverte du commun derrière la dissemblance et la pluralité. dissemblances et pluralités qui n'ont jamais été aussi vives que dans une société où l'individualisme a ravagé les solidarités, où l'exigence d'une concurrence généralisée induit défiance, culpabilité et peur de l'autre. la fraternité naît de et agit au service d'un dépassement de l'adversité. elle fonctionne à la manière d'un outil de subversion du regard et de la parole. au « moi-je », elle substitue le « nous » du projet, de la conviction et, pourquoi pas, du combat ou, à tout le moins, de l'indignation. consciemment assumée et dépouillée de la tentation qui la menace en permanence de se réduire à l'exclusivité d'un objet déterminé, elle peut devenir l'outil d'une reconstruction d'un pacte social passablement malmené.

Jean-Michel Ducomte extraits de « **La fraternité, outil privilégié de reconstruction du pacte social** »,

article paru dans la revue diasporiques, cultures en mouvement, décembre 2012
